



2025	05
DELEGATION DE FONCTION Officier d'Etat civil 30/06/2025 Monsieur Sylvain BERRIOS	

## VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Secrétariat Général

Réception Préfecture

094-219400686-2025-0321
ARR 25P-0361-ETC05
Date transmission : 21 MARS 2025
Date réception : 21 MARS 2025

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-18 et L.2122-32,

**CONSIDERANT** qu'en raison de l'empêchement du Maire et des Maires-Adjointes de célébrer le mariage de Monsieur [REDACTED] et Madame [REDACTED]

### ARRETE

**ARTICLE 1 :** Monsieur Sylvain, Claude BERRIOS, Conseiller Municipal, est délégué dans les fonctions d'Officier d'Etat-Civil, pour célébrer le mariage de Monsieur Michael [REDACTED] et Madame [REDACTED], prévu le lundi 30 juin 2025 à 14h30.

**ARTICLE FINAL :** Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie est chargé du présent arrêté.

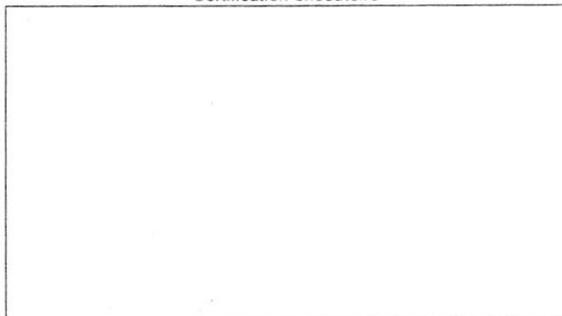
Le présent arrêté sera publié sous forme électronique sur le site de la Ville, et copie sera adressée à :

- Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie,
- Monsieur le préfet du Val-de-Marne
- Monsieur Sylvain, Claude BERRIOS, Conseiller Municipal
- Chacun des fonctionnaires et agents chargés de son exécution.

Le présent arrêté peut faire l'objet :

- d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de MELUN, 43, rue du Général de Gaulle Case postale n° 8630 - 77008 Melun Cedex - Téléphone : 01 60 56 66 30 - Télécopie : 01 60 56 66 10, ou par Télérecours Citoyen (<https://citoyens.telerecours.fr>) dans un délai maximal de deux mois, à compter de la publication électronique de la présente, conformément aux articles R.421-1 et R421-2 du Code de justice administrative ;
- d'un recours gracieux formulé auprès de Monsieur le Maire - Hôtel de Ville - Place Charles de Gaulle - 94107 Saint-Maur-des-Fossés cedex. Un tel recours gracieux emporte des effets de droits et la suspension du délai de recours contentieux dans des conditions conformes aux règles de la procédure contentieuse administrative.

Certification exécutoire



Fait en Mairie de Saint-Maur-des-Fossés,

Le 21 MARS 2025

Le Maire,



Pierre-Michel DELECROIX

Date de publication 21 MARS 2025

Service : DGS  
Domaine : Délégation de fonction  
Nomenclature : 5.4

Hôtel de Ville  
Téléphone : 01 45 11 65 65  
Courriel : nouscontacter@mairie-saint-maur.com

Monsieur le Maire de Saint-Maur - Hôtel de Ville - 94107 SAINT MAUR DES FOSSES CEDEX

Toute correspondance doit être adressée à

Page 1